



N° 12 | 2008

Discours et propagande Janvier 2008

---

## La certitude(Extraitd'Pragmatisme et sociologie)

*Émile Durkheim*

---

### Édition électronique :

**URL** : <https://cpp.numerev.com/articles/revue-12/451-la-certitudeextraitd-pragmatisme-et-sociologie>

**DOI** : 10.34745/numerev\_241

**ISSN** : 1776-274X

**Date de publication** : 08/01/2008

Cette publication est **sous licence CC-BY-NC-ND** (Creative Commons 2.0 - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification).

---

Pour **citer cette publication** : Durkheim, É. (2008). La certitude(Extraitd'Pragmatisme et sociologie). *Cahiers de Psychologie Politique*, (12). [https://doi.org/https://doi.org/10.34745/numerev\\_241](https://doi.org/https://doi.org/10.34745/numerev_241)

**Mots-clefs :**

---

**Cours inédit prononcé à La Sorbonne en 1913-1914  
et restitué par Armand Cuvillier d'après des notes d'étudiants.**

On définit généralement la certitude, l'état dans lequel se trouve le sujet lorsqu'il se croit en possession de la vérité. Mais cette définition n'en est pas une, car elle n'est pas objective : elle ne pose qu'une appréciation toute subjective. D'ailleurs le sujet lui-même ne sait pas quand il est en possession de la vérité. Il se trompe sur sa propre croyance il peut se croire certain alors qu'en fait il ne l'est pas il peut croire hésiter encore, alors qu'en réalité il est déjà décidé.

Il faut donc trouver à la certitude des caractères précis et objectifs. Nous devons nous demander s'il n'existe pas des effets *extérieurs* de l'état de certitude qui nous permettent de le définir.

Si le sujet n'est pas certain, au moment de faire passer sa certitude en action, il hésite. au contraire, s'il est véritablement certain, il agit conformément à l'idée qu'il accepte comme vraie. La foi qui recule devant l'acte n'est pas une vraie foi.

Cette *disposition à agir* comporte plusieurs degrés. il arrive qu'elle emporte l'acte nécessairement : telles sont le plus souvent la foi religieuse et la foi morale. Il arrive aussi que l'acte n'apparaisse indispensable que conditionnellement. Mais il y a toujours une disposition à agir.

Cette définition montre que la certitude n'est pas un absolu : elle passe par toutes sortes de degrés. C'est l'aptitude du sujet à transformer l'idée en acte.

Mais il existe un autre élément de la certitude : c'est une disposition à agir *conformément à une représentation*. Or, que sera cette représentation ? Parmi nos représentations, on peut en distinguer de trois grandes sortes : les sensations, les images, les concepts.

La *sensation* passe souvent pour l'état de certitude type. On dit que nous sentons avec certitude : nous ne pouvons pas ne pas avoir telle sensation. C'est la certitude du fait.

En réalité, la sensation est en dehors ou au-dessous de la certitude. L'animal n'a que des sensations. Or, l'animal n'a pas de certitude. Celle-ci est un fait humain.

Certes, quand nous souffrons, c'est un fait que nous souffrons. Mais, pour qu'il puisse y

avoir proprement certitude, il faut que nous jugions, que nous donnions un nom à notre impression, que nous la subsumions sous un concept. Il faut que nous disions et concevions : je souffre et je suis certain que je souffre. C'est le concept de souffrance qui intervient pour subsumer l'impression et la classer. Sans ce concept, pas de certitude. Il arrive très souvent que nous ne savons pas, à proprement parler, si nous souffrons, parce que nous ne savons pas *comment* nous souffrons [1](#). Pour être certains, il faut que nous affirmions quelque chose et, pour affirmer une chose, il faut que nous la soustrayions au devenir sensible et que nous la classions. Donc, dans la sensation pure, il n'y a pas de vraie certitude.

Quant aux *images*, elles se mêlent constamment à la sensation. Si l'on ne considère que les images libres, le monde propre de l'imagination, on voit tout de suite qu'il n'y a pas place, dans ce domaine, pour la certitude. Le monde de l'art n'est pas senti comme tout à fait réel.

Restent les *concepts*. Ce n'est que dans le monde des concepts qu'il y a certitude. Il y a certitude lorsque nous sommes certains que le concept s'applique à la réalité. Cette certitude conceptuelle est différente de la prétendue certitude sensible. Certes, les processus d'action qu'elles commandent sont comparables. Le concept, comme la sensation, commande des mouvements. Mais le concept exprime le réel et commande le mouvement d'une autre façon que la sensation. La sensation est vivante, ardente ; le concept est abstrait, il est froid ; il n'a pas en lui-même les qualités nécessaires pour entraîner l'acte. La sensation donne immédiatement l'impression de la réalité et possède sa force d'action propre ; le concept est au contraire une expression indirecte de la réalité et il n'a pas en lui-même sa force d'action.

Il y a deux espèces de concepts auxquels peut s'attaquer l'état de certitude: 1° les concepts qui expriment des états donnés, réalisés, qu'il s'agisse d'états internes ou extérieurs ; 2° ceux qui expriment des états à réaliser, des mouvements à exécuter, des manières d'agir.

Par suite, il peut y avoir une certitude qui se rapporte directement à l'action, où la disposition à agir amène immédiatement l'acte. C'est la certitude religieuse ou la certitude morale. Et il y a une autre certitude qui ne se rapporte qu'à des objets réels et pour lesquels, par conséquent, la disposition à agir n'est pas immédiate. En ce cas, l'acte ne découle pas directement du concept, puisque celui-ci est le concept d'une chose déjà réalisée l'acte ne vient alors qu'en corollaire.

En un mot, ou bien la certitude est *pratique*, elle atteint l'acte immédiatement, ou bien elle est théorique, elle n'atteint l'acte qu'à travers un concept exprimant une chose donnée.

Quelles sont les causes qui *déterminent la certitude* ? D'après une première théorie ce serait un caractère intrinsèque du concept. C'est ce caractère que Descartes appelait *l'évidence*, C'est ce principe qui enchaîne l'esprit. Sans doute, il y a bien une part à faire au sujet dans cette certitude : le sujet doit se placer dans une attitude *d'attention*

volontaire. Mais le caractère de la certitude n'en est pas moins imposé au sujet.

Cette explication est insuffisante. D'où vient, en effet, cette propriété de l'idée claire ? En fait, d'ailleurs, il n'est pas d'évidence qui, à quelque moment de l'histoire, n'ait été niée. Il en a été ainsi même du principe de contradiction : dans les croyances mythologiques, le tout est tout entier dans chacune de ses parties. Le principe de contradiction apparaît ainsi comme un postulat. La certitude varie. Il y a un relativisme de la vérité qui s'impose historiquement [2](#). Enfin, si la certitude était un caractère intrinsèque de l'idée, on ne s'expliquerait pas comment celle-ci détermine l'acte. Il faut qu'il y ait dans la certitude des caractères plus proches de l'action.

C'est ce qu'ont bien compris les défenseurs de la théorie *volontariste* de la certitude, notamment Renouvier. La certitude ne serait plus une propriété de l'idée, mais une œuvre de l'homme tout entier. On comprend alors le rapport de la représentation à l'acte. On comprend aussi comment la certitude peut varier, puisqu'elle est individuelle.

Mais cette théorie volontariste méconnaît le caractère nécessitant de l'idée vraie [3](#). Nous ne sommes pas libres, dans la certitude : nous nous sentons contraints d'adhérer à la vérité. Nous considérons que notre certitude ne nous est pas personnelle, qu'elle doit être partagée par tous les hommes. Illusion ou non, cette croyance est en nous. Comment cette impersonnalité serait-elle le produit de facteurs aussi personnels ? D'où vient la réunion en nous de ces deux éléments : l'élément individuel et l'élément impersonnel, l'élément libre et l'élément nécessaire ?

Pour répondre à cette question, considérons d'abord la certitude pratique. Il y a, dans la représentation de l'acte moral à accomplir, quelque chose qui s'impose à nous, et ce quelque chose est une autorité : l'autorité qui vient des sentiments collectifs.

Mais, s'il y a des manières d'agir qui s'imposent à nous par le fait de l'autorité collective, pourquoi n'y aurait-il pas des manières de penser qui s'imposeraient de même à nous par l'autorité de la conscience collective ? La puissance de l'opinion est aussi grande sur la pensée que sur l'action. Les concepts d'origine collective (à vrai dire, ils le sont tous) prennent pour nous, même lorsque leur objet n'est pas réel, une force telle que celui-ci nous apparaît comme réel. Tel est le cas des représentations religieuses et mythologiques. Le monde construit par la mythologie a été pour l'homme, dans certaines civilisations, le monde réel. C'est ainsi que les concepts acquièrent la vivacité et la force d'action des sensations. On comprend aussi pourquoi tous nos concepts varient avec l'opinion.

Ainsi, la nécessité logique ne serait qu'une autre forme de la nécessité morale ; la certitude théorique, de la certitude pratique. Nous restons par là dans la tradition kantienne.

Il se pourrait bien que la certitude fût chose essentiellement collective. Nous ne sommes certains que lorsque nous sommes certains que nous ne sommes pas seuls certains. Même lorsque nous avons élaboré une croyance personnelle, nous avons

besoin de la communiquer pour être certains que nous ne nous trompons pas.

Au reste, l'autorité de la tradition et de l'opinion n'échappe pas à la critique. Mais, quand nous les critiquons, c'est toujours au nom d'elles-mêmes. Quand, par exemple, nous critiquons les préjugés populaires au nom de la science, nous nous servons alors de l'autorité que l'opinion reconnaît à la science.

1 Voir ci-dessus une idée analogue chez Moore, p. 91.

2 Voir ci-dessus [la leçon 14](#).

3 Voir ci-dessus le début de la [Quinzième Leçon](#).